

DE PARIS À VALLON-PONT-D'ARC EN KAYAK La campagne française à la force des bras

LE FAIT
du JOUR

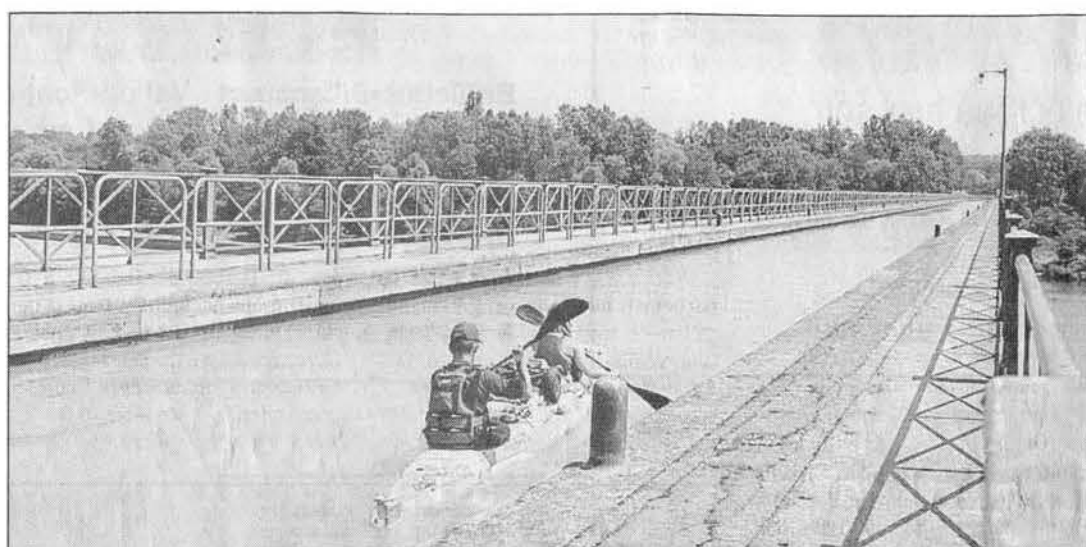
Ils sont arrivés sans encombre en Ardèche après un périple de trois semaines sur les canaux, rivières et fleuves du pays, remontant même l'Ardèche pour le final, parcourant 900 kilomètres sur l'eau et franchissant 166 écluses. Et si Mathieu et Christelle venaient d'ouvrir de nouvelles perspectives et d'inventer une nouvelle manière de vivre les vacances ?

“Vous n'êtes pas dans le bon sens, la descente c'est par là”. La boutade, Mathieu

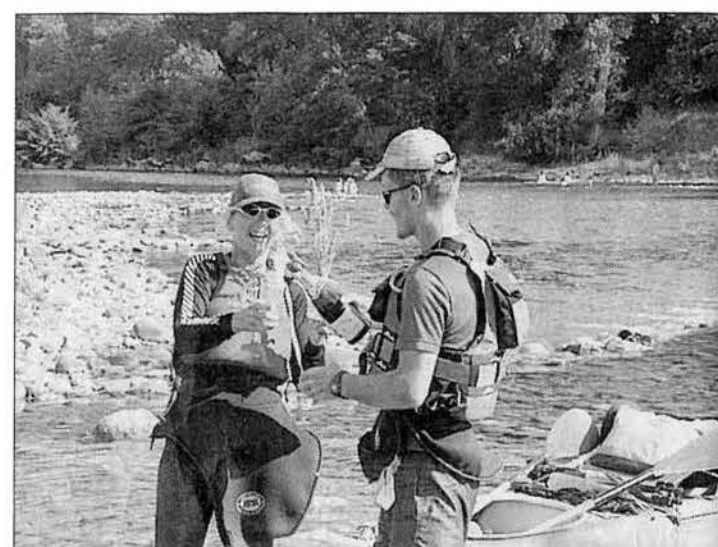
Morverand et sa compagne Christelle Da Costa l'ont entendue à bien des reprises, alors... qu'ils remontaient l'Ardèche dans leur kayak de mer avec une déconcertante facilité. Pas banale la scène ! C'est un fait, normalement on se laisse porter par la rivière... Pas eux. À dessein. Ils sont passés de cette manière sous le Pont d'Arc, parvenant à Vallon même, aux portes du club de Vallon Plein Air ! Et s'ils avaient su, les canoéistes, que Mathieu et Christelle venaient comme ça “tout droit” de Paris, très exactement de Boulogne-Billancourt, quels auraient été les commentaires ?... Une étonnante odyssée de 900 km sur les canaux et rivières de France les a amenés à franchir 166 écluses en trois semaines. Une prouesse. Pour le plaisir bien sûr. Celui de vivre à un autre rythme, celui des rencontres, de l'itinérance. Pas savoir où l'on va dormir le soir est une



À l'arrivée dans le site majestueux du Pont d'Arc : champagne !



Un périple inédit qui entendait également démontrer que les réseaux de canaux se prêtent parfaitement à une découverte en kayak. Une expérience qui intéresse de près la société des Voies Navigables de France...



sensation qui tranche d'avec le quotidien. Mais aussi histoire de démontrer que les réseaux de canaux se prêtent parfaitement à une découverte en kayak. Une expérience qui intéresse de près la société des Voies Navigables de France qui a donné son feu vert à ce périple hors du commun. Avis aux défricheurs de nouvelles entreprises touristiques... Ce n'est pas tout à fait un hasard si Mathieu et Christelle ont choisi Vallon-Pont-d'Arc comme destination. C'est un peu leur port d'attache. D'origine bretonne, un trait de caractère vraisemblablement, Mathieu a flashé sur l'Ardèche. Tout petit. Alors qu'il se trouvait en sport études à Vallon vers la fin des années 80. C'est dans cette Ardèche méridionale qu'il s'est pris de passion pour les activités de pleine nature et la spéléologie. Depuis il n'a jamais coupé les ponts. C'est en Ardèche qu'il a rencontré Christelle,

originnaire de Chauzon. Mathieu est un communicant. Pour de grandes sociétés de sport. C'est devenu son premier métier. Il réalise d'ailleurs depuis 2001 les superbes visuels du Marathon des Gorges de l'Ardèche. Mais c'est plus que jamais un passionné de pleine nature. Ni une, ni deux, il a choisi de devenir professeur de sport... en trois ans. Il est ainsi breveté d'Etat depuis 2003. Sa première affectation ; Nanterre où il œuvre auprès de la direction départementale de Jeunesse et Sports. Mathieu, c'est le gars avec lequel on pourrait partir les yeux fermés... sur Mars. La préparation est sans faille. Le kayak, financé par des partenaires vichyssois, fut celui utilisé pour la traversée de la Manche en 1989, un autre projet qu'il avait mené à bien. Une embarcation aussi solide que rapide qui a pris part à plusieurs marathons des Gorges. Elle est équipée comme un voilier,

avec caisson et tout. Ce n'est d'ailleurs plus un kayak. Au regard de la législation, c'est désormais un navire. Bardé de systèmes numériques autorisant les transmissions par ordinateur sur Internet. Le poids, 150 kg. La troisième place transformée en “soute” a permis d'accueillir 25 jours de vêtement, une pharmacie, des effets personnels, les feux de détresse imposés par la réglementation et même un kit de réparation qui s'est avéré fort heureusement inutile. Le couple s'est ainsi familiarisé avec le monde si particulier de la plaisance. Ils viennent parfois de loin, les Européens, sillonner les canaux du pays. Un monde qui n'a pas changé depuis des lustres, vivant à un autre rythme, au cœur des campagnes françaises et de magnifiques sites, suivant des règles très spécifiques. Les canaux sont en effet interdits aux embarcations mues par

la force humaine. Mathieu et Christelle ont multiplié les rencontres, se sont fait des amis au long du parcours. A commencer par les éclusiers qui n'en revenaient pas de tant d'audace. Le couple a beaucoup de péripéties à partager. Comment pourrait-il en être autrement après avoir parcouru la Seine, le Loing, le canal de la Loire, la Saône et le Rhône. Des souvenirs très forts pour un magnifique accueil sur les Voies Navigables de France. Il n'en fut plus vraiment de même sur le pestilentiel Rhône à l'embouchure de la Saône, où la navigation est domaine de la CNR. Donzère fut ainsi la seule des 166 écluses qui a refusé le passage à Mathieu et Christelle, leur imposant de décharger le kayak, le porter jusqu'en aval sur plus d'un kilomètre au milieu de la circulation sur le barrage et le recharger plus loin. Mais ils étaient si près du but... Dans la synthèse qu'ils rédigeront à

l'attention de la société des Voies Navigables de France et de la CNR, Mathieu et Christelle devraient tirer une conclusion selon laquelle la pratique du kayak est du domaine du possible sur les canaux. A condition de définir des itinéraires, d'assurer un encadrement par des guides car le code de la navigation est à maîtriser. Des pionniers qui ont peut-être ouvert de bien belles perspectives...

Patrick CORTES ■

Le voyage de Mathieu et Christelle est à découvrir plus longuement sur internet. [Http://christelle.dacosta.free.fr/parisardecheenkayak/](http://christelle.dacosta.free.fr/parisardecheenkayak/)